

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 29

Artikel: Madame Adam
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toujours prêts, lorsqu'un incendie éclate, et quelle que soit la gravité des circonstances, à payer de leur personne. Aussi, que de sécurité ne nous offrent-ils pas ?... Plus de foule bruyante et indisciplinée, plus de gens procédant au hasard en face du danger. Nos braves sapeurs arrivent, munis d'un matériel à l'aide duquel ils accomplissent parfois des merveilles ; le service des gardes s'établit, ils prennent possession de la place, et chacun vole à son poste, chaque officier dirige ses hommes dans la besogne qui lui est assignée, et le chef supérieur, installé à proximité avec son adjudant, et renseigné à tous les instants, surveille l'ensemble des opérations.

Pas de bruit, pas de vaines paroles, pas d'ordres qui se contredisent ; quelques signaux seulement.

C'est alors qu'on peut se convaincre qu'un Sapeur-Pompier fait plus de besogne que n'en faisaient autrefois 10, 15, 20 hommes, dévoués et de bonne volonté sans doute, mais travaillant sans ordre, sans discernement.

Aujourd'hui, gymnastes agiles, nos sapeurs se portent sur tous les points, se hissent jusqu'aux fenêtres les plus hautes, longent les corniches, affrontent le bord des toits, léchés par les flammes, enveloppés de fumée, accomplissant ainsi de vrais tours de force, dans ces moments extrêmes où jadis, dans l'impossibilité de lutter contre le feu, il fallait se résigner à le voir achever son œuvre.

Les meubles, les objets mobiliers de toute sorte sont glissés le long des cables du va-et-vient ; et, au besoin, les vieillards, les femmes, les enfants, les malades sont descendus au moyen de sacs ou de corbeilles avec la plus entière sécurité. Tout se fait adroitement et avec prudence ; tout arrive à terre intact, des étages les plus élevés.

Nous pourrions multiplier les exemples de la tâche importante et difficile que s'imposent ces hommes, qui, à côté de l'école du soldat, dans un service tout à fait à part, doivent connaître et étudier à fond tout ce qui concerne le sauvetage, posséder la nomenclature d'un matériel compliqué, mettre la main à de nombreux engins, s'assimiler la carte des bouches à eau qui, dans les localités comme Lausanne, se comptent par centaines, etc., etc. Mais il ne nous semble pas nécessaire d'en dire davantage pour pouvoir espérer que l'Exposition qui va s'ouvrir sur l'Esplanade de Derrière-Bourg sera justement appréciée et couronnée de succès.

A ce propos, mesdames, et très honorées lectrices, permettez-moi d'attirer quelques instants votre attention. Vous me direz évidemment que toutes ces choses sont l'affaire des pompiers et des hommes en général ; que les pompes à incendie et tous les engins qui les accompagnent ne peuvent guère vous intéresser, cela est vrai, dans une certaine mesure ; mais vous n'ignorez pas, néanmoins, combien votre aimable présence pourrait contribuer à la réussite de cette Exposition. Nous avons des exemples de l'heureuse influence que vous avez exercée en maintes circonstances semblables, œuvres philanthropiques, ventes de charité, fêtes et expositions diverses. Eh bien, mesdames, allez donner un coup d'œil aux nombreux et ingénieux engins qui s'étalent sous la grande halle de Derrière-Bourg, accom-

pagnez-y vos époux, vos amis, conduisez-y vos enfants pour leur montrer comment on forme les hommes courageux, dévoués ; montrez-leur tous les remarquables progrès de la science et de l'industrie en matière de sauvetage.

Tout récemment encore, une grande soirée musicale et littéraire a été donnée à Paris sous le patronage des dames du plus grand monde, et avec le concours de plusieurs artistes célèbres, au profit des Sapeurs-Pompiers de France et d'Algérie.

Et du reste à côté de ces choses sérieuses et utiles, vous trouverez l'élément récréatif : Au fond de la place, une charmante cantine, et un restaurant, fort bien desservis ; puis, chaque soir, concert sous les beaux ombrages de la promenade, à la clarté d'innombrables lanternes vénitiennes et de 50 lampes électriques.

Oui, que tout le monde contribue au succès de l'œuvre éminemment intéressante, organisée à grands frais par nos vaillants Sapeurs-Pompiers ; que ce succès leur soit une juste récompense pour ce qu'ils ont déjà fait, et un puissant encouragement pour l'avenir.

L. M.

Madame Adam. — On a beaucoup parlé ces jours-ci de M^{me} Adam, à l'occasion de son séjour à Lausanne, et de la réception qui a eu lieu en son honneur, chez ses amis, M. et M^{me} Georges Renard. Nous pensons donc intéresser nos lecteurs en leur donnant sur cette femme, dont le nom a acquis une incontestable célébrité, quelques détails biographiques empruntés au dernier supplément du Dictionnaire de Larousse, et qui n'ont pas encore été publiés dans nos journaux.

Madame Adam (Juliette Lamber), est née à Verberie (Oise), en 1836. Elle passa son enfance à Chauny (Aisne), où son père, le docteur Lamber, était médecin. Mariée en premières noces à un avocat, M. La Messine, elle débuta dans les lettres, en 1858, par un petit recueil de nouvelles : *Blanche de Coucy, l'Enfance*, et par un volume plus sérieux, intitulé : *Idées antiproudhoniennes sur l'amour, la femme et le mariage*, qu'elle signa « J. La Messine ». On remarquait dans ses écrits une force et une vivacité d'argumentation peu habituelles aux femmes ; déjà se révélait chez elle cette vaillance généreuse dont elle a depuis donné maintes preuves, et c'était déjà une grande audace que de s'attaquer à un joueur tel que Proudhon.

La jeune polémiste ne brillait pas seulement par l'intelligence : sa beauté faisait sensation dans les salons, et M. Alex. Weill a conté, à ce propos, dans *l'Événement*, une anecdote bien caractéristique. « Sans avoir eu d'autre maîtresse que la Muse, Meyerbeer, dit-il, aimait la société des belles femmes ; il adorait la beauté. Je lui avais parlé de M^{me} Adam qui avait 21 ans, et s'appelait « M^{me} La Messine ». Il la vit dans une grande soirée chez moi, où elle parut en costume de Velléda (prophétesse gauloise), radieuse de beauté diaphane. Il se sentit pris et me l'avoua. « Eh bien, lui dis-je, en riant, faites-lui votre cour. — A mon âge, c'est trop dangereux. Je ne dois vivre que pour mon art. Mais, j'en conviens, elle est plus belle que ma Séluka. »

On sait que Séluka est la belle esclave appelée l'*Africaine*, personnage principal de l'opéra qui est considéré comme le chef-d'œuvre de Meyerbeer.

Devenue veuve, M^{me} Juliette Lamber épousa, en secondes noces, M. Edmond Adam, préfet de police après le 4 septembre, puis député, et qui est mort sénateur inamovible, le 14 juin 1877. Elle a signé de son nom de jeune fille, sous lequel elle acquit une grande notoriété, tous les ouvrages qu'elle fit successivement paraître : *La Papauté dans la question italienne*, brochure dirigée contre le pouvoir temporel (1860) ; *Mon village*, esquisses pleines de couleur locale et d'idées philanthropiques (1860) ; *le Mandarin*, voyage humoristique, où l'auteur traite la plupart des questions contemporaines, en supposant recueillir les impressions d'un Chinois en séjour au milieu de nous (1860) ; *Récits d'une paysanne*, histoires naïves et touchantes, écrites avec charme (1862) ; *Dans les Alpes*, autres impressions de voyage (1867) ; le *Siège de Paris* (1873), document important pour cette période de l'histoire contemporaine, tant parce que l'auteur y retrace fidèlement ses émotions au jour le jour, que pour la connaissance qu'elle a eue, de première main, d'une foule de particularités intéressantes, durant le passage de M. Edmond Adam à la préfecture de police. Et, enfin, plusieurs autres ouvrages, tels que : *Récits du golfe Juan*, *Jean et Pascal*, *Laide et Grecque* (1873-1877), qui mirent le sceau à sa réputation de romancière.

A cette époque, M^{me} Juliette Lamber devint veuve pour la seconde fois. — En 1879, elle fonda la *Nouvelle Revue*, dont elle écrivit la préface, dans laquelle étaient exposées, avec une ampleur remarquable, les vues politiques, philosophiques et sociales qu'elle entendait faire prédominer dans ce nouveau recueil.

Le salon de M^{me} Adam est le plus important et le plus fréquenté des salons républicains. Lire à ce sujet l'intéressant article publié par M^{me} Renard, dans la *Revue de Lausanne*, du 7 juillet, sous le titre : *Madame Adam chez elle*.

Onna felhie que ruminè.

Djan-Luvi et Pierro-Abran fréquentâvont ti dou la Djâne, onna galéza pernetta, qu'avâi gaillâ à preteindre, et qu'arâi z'u atant de chalands que y'avâi de valets dein lo veladzo, se l'aviont ti ousâ demandé l'eintrâie de la maison ; mâ quand on est galéza et retse, lè petits pétaquiens dussont laissila pliace âi grossès courtenès.

Don Djan-Luvi et Pierro-Abran couennâvont ti dou perquie, et quand ion arrevâvê dévai lo né po lâi veilli, l'autro tagnâi dza lo péclliet de la porta po eintrâ ; mâ s'on est dou po contâ fleurette, y'ein a ion de trâo ; et se sè faut conteintâ de dévezâ de la pliodze et dâo bio teimps, dâo terradzo dâi truffès, âo bin dâo rebioladzo de la vegne, cein n'avancé diéro lè z'affèrès dâi z'amoeirâo, et tsacon dâi dou gaillâ arâi volliu ètrè solet.

Onna né, ein saillesseint de veilli, Djan-Luvi, qu'étâi on tot mâlin, fe à Pierro-Abran ein s'ein retorneint :

— Y'a oquie que coumeincé à mè dégottâ de chaî

reveni, et ne sé pas se du z'ora ein lé ne vu pas restâ tsi no.

— Et qu'est-te, repond Pierro-Abran ?

— C'est que la Djâne ruminè tot coumeint on ermaille. Lâi as-tou pas fé atteinchon ?

— Câise-tè, bougro dè fou ! Te m'ein dis quie de 'na forta !

— N'ia pas dè fou que lâi fassè ! Su sù dè cein que dio, et pâyo demi-pot se n'est pas veré. Revins pi déman né et fâ vâi atteinchon !

Lo leindéman matin, Djan-Luvi, qu'avâi se n'idée, tracé avau à la Résse, tsi la tanta Françoisse, que tagnâi boutequa, po atsetâ on cornet de caramellès, et tâtsè d'arrevâ lo premi tsi la Djâne, la veillâ, po lâi bailli lo cornet.

L'arrevè don lo premi, et on momeint après, vaitse Pierro-Abran que va s'achetâ su lo bet dâo banc et que sè met à surveilli la Djâne. La pernetta s'encoradzivè à felâ, et ti lè iadzo que le sè elliein-nâvè su lo brego po avancî sa boubena de 'na deint, âo bin po reinmodâ la rûa, le fourravè vito la man dein sa catsetta de gredon po preindre 'na caramella et po la sè mettrè à la botse à catson. Ma fâi coumeint on ne vayâi pas la mâiti de trâo bé, kâ n'ia vâi qu'on croulo lumignon po élliairi, et qu'avâi onco fauta de motsi, Pierro-Abran ne vayâi pas cé manédzo ; mâ vayâi tot lo teimps budzi lo meinton à la Djâne, que suscivè lè caramellès, et mon dadou crut que l'autro lâi avâi de la vretâ, et sè peinsâ que volliâvè ètrè asse fiai que Djan-Luvi, à quoui ye dit ein saillesseint :

— M'einlêvine se te n'as pas réson. La Djâne ruminè ceumeint 'na modze ; assebin vu fèrè coumeint tè et diabe lo pas que chaî revigno !

Et lâi est pas revenu.

Et l'est dinsè que cé farceu de Djan-Luvi a pu menâ la Djâne tsi lo ministrè po écrire sè z'annoncès et que l'a pu sè mettrè la corda âo cou sein ètrè embêtâ pè nion.

Oh ! lè caramellès ! se l'ont étâ la causa que Pierro-Abran s'est dégottâ de la Djâne, l'ein ont tant appédzenâ d'autro ! kâ diéro n'ein a-te pas qu'on einmourdzi 'na frequentachon ein bailleint onna caramella à 'na gaupa po lâi fèrè liairè la balla dévise, et coumeint volliâi-vo que 'na grachâosa resistâi, s'on galé luron lâi dit avoué onna dévise :

Ton tieu et mon tieu
Ne font qu'un tieu !

La Grande-Chartreuse.

IV

Malgré la sévérité du règlement, les retraites sont assez suivies, et l'on y vient de tous les points de la France, et même de l'étranger.

Sur les murs de la cellule, sur la table, sur le prie-Dieu on voit des notes, des réflexions écrites au crayon par des mains pieuses ; quelques-unes sont tristes, désespérées ; d'autres sont presque gaies, résignées ; j'en ai copié une qui pourrait être intitulée : « vocation ; » elle m'a semblé touchante : peut-être que celui qui l'a écrite est renfermé dans une de ces maisonnettes que l'on aperçoit de la fenêtre de cette chambre où je copie ; peut-être est-il rentré dans le monde et lira-t-il avec étonnement cette pensée qu'il avait confiée au bois blanc d'une table de cloître :